



Madame le Maire  
Mairie de La Chambre  
BP 9  
73130 La Chambre

Saint-Jean-de-Maurienne,  
le 6 septembre 2021

**Objet : avis sur le projet de modification n°1 du PLU de La Chambre**

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 9 août 2021, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du PLU de La Chambre.

Ce projet a été présenté lors du bureau du 2 septembre dernier. Nous vous faisons part de l'avis favorable émis par les membres du bureau.

Nos services et nous-même restent à votre disposition pour tout échange concernant l'élaboration du SCoT et votre PLU. Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves DURBET  
Président du Syndicat  
du Pays de Maurienne



Jean Claude RAFFIN  
Vice-Président en charge du SCoT  
du Syndicat du Pays de Maurienne

